



Commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 décembre 2021

Délibération n° 2021-75 Tarifs 2022

Le seize décembre deux mil vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Gérard MOLEINS, 1^{er} adjoint.

Présents : MOLEINS Gérard, DUFRESNE Malo, THOMAS Brigitte, DAULY Marie-Laurence, COCO Jean-Pierre, PERRIGAULT Jacques, JARDIN Auriane, MEHEUT Marc, GOUPY Roselyne.

Absents représentés : PITHOIS Jean-Luc ayant donné pouvoir à DUFRESNE Malo,
MOUTON Mariannick ayant donné pouvoir à COCO Jean-Pierre,
MEHEUT Bertrand ayant donné pouvoir à MEHEUT Marc,
SERIZAY Wilfrid ayant donné pouvoir à PERRIGAULT Jacques.

Secrétaire désigné par le Conseil Municipal : COCO Jean-Pierre

Convocation du conseil municipal : 9 décembre 2021

Monsieur Moleins, 1^{er} adjoint, expose :

Le conseil municipal est appelé à délibérer pour voter les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il est précisé que les tarifs 2022 des mouillages ont été votés lors de la séance du jeudi 7 octobre 2021.

AIRE DE CAMPING-CAR (prix TTC)

Forfait 24 heures	Hors saison (hors juillet et août)	Juillet et août
	7 €	10 €

CAMPING (prix TTC)

	HORS SAISON 1 avril au 30 Juin 1 ^{er} septembre au 30 septembre	PLEINE SAISON 1 ^{er} juillet au 31 août
FORFAIT CAMPING		
Forfait 1 personne + emplacement + véhicule	7,50 €	11 €
Personne supplémentaire (à partir de 12 ans)	4,50 €	5,00 €
Enfant de 2 à 12 ans	2 €	2,50 €
Enfant de moins de 2 ans	Gratuit	Gratuit
Chien	2,50 €	2,50 €
Véhicule supplémentaire	3 €	3 €
Electricité (8 ampères)	3,20 €	3,60 €
Garage mort	7,50 €	11 €
FORFAIT RANDONNEUR OU CYCLO (emplacement hors électricité) par personne		
	5 €	7 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 022-212203020-20211216-DEL_2021_75-DE

SUITE CAMPING (prix TTC)

SERVICES		
Accès WIFI	Gratuit	Gratuit
Douche	2 €	2 €
Jeton Lave Linge	4 €	4 €
Jeton Sèche Linge	3 €	3 €
Adaptateur Européen	10 €	10 €

REMISES (sur présentation d'un justificatif)		
Personne en situation d'handicap, mutilé, invalide de guerre, titulaire du RSA	10 %	10 %
Colonie et centre de loisirs	20 %	20 %
Saisonnier sur la commune (salarié)	50 %	50 %

OFFRE COMMERCIALE		
Forfait mensuel (2 personnes) hors taxe de séjour sauf les emplacements en bordure de mer	230 €	Uniquement en hors saison
Tout séjour supérieur à 3 semaines (20 nuitées consécutives)	10 %	Uniquement en hors saison

EMPLACEMENT RÉSIDENT	
Forfait 1 (10a/30m ³ /700 kW) exclusivement pour le résident au forfait 1 en 2021.	1 850 €
Forfait 2 (16a/60m ³ /1400 kW) applicable dès un changement de propriétaire d'un mobil home et pour le résident au forfait 2 en 2021.	2 200 €
Eau (dépassement de forfait)	4 € le m ³
Electricité (dépassement de forfait)	0.15€ le kWh
Participation financière en cas cession de mobil home	300 €

TAXE DE SEJOUR	
Taxe de séjour par nuitée et par personne de + 18 ans (Tarif Dinan Agglomération)	0.50 €

CIMETIÈRE

CONCESSIONS	2 m²	4 m²
15 ans	110,00 €	220,00 €
30 ans	220,00 €	440,00 €
50 ans	330,00 €	660,00 €
COLOMBARIUM		
15 ans	220,00 €	
30 ans	385,00 €	
CAVURNE		
15 ans	55,00 €	
30 ans	110,00 €	
50 ans	165,00 €	
PLAQUE "JARDIN DU SOUVENIR"		
50 ans	110,00 €	

CIRQUE

Petit spectacle (par représentation)	20,00 €
Grand spectacle (par représentation)	50,00 €

DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

	avril - mai - juin - septembre	juillet - août	Forfait électricité
Abonné année	1,00 € le ml	2,00 € le ml	25,00 €
Abonné saison été		2,50 € le ml	9,00 €
Occasionnel	1,50 € le ml	3,50 € le ml	

NB : Un contrat passé avec chaque abonné (hors occasionnels) précisera le montant total des droits de place dû à la commune calculé selon les tarifs ci-dessus.

LOCATION MAISON DE LA MER

GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	PARTICULIERS / ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS HORS COMMUNE
Apéritif, vin d'honneur	Gratuit	124 €	185 €
Réunion	Gratuit	62 €	93 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

LOCATION SALLE POLYVALENTE

LOCATION GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES		PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
	Activités à but lucratif	Activités à but non lucratif		
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation	93 €	Gratuit	216 €	479 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation	185 €	Gratuit	324 €	711 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h)	Gratuit		72 €	124 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit		82 €	82 €
Couvert (l'unité)	0,50 €		0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	30 €		82 €	82 €
Caution à la réservation	500 €		500 €	500 €
Caution ménage			120 €	120 €
	PROFESSIONNELS COMMUNE		PROFESSIONNELS HORS COMMUNE	
Activité culturelles, artistiques, sportives ou sociales	30 € /séance (maximum de 3h)		50 € /séance (maximum de 3h)	
Vente aux enchères / Activités commerciales	567 € / jour		567 € / jour	

LOCATION PETITE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
1 jour - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	82 €	165 €
2 jours - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	123 €	247 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit	82 €	82 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	20 €	41 €	41 €
Caution à la réservation	500 €	500 €	500 €
Caution ménage		60 €	60 €

LOCATION SALLE DU HAUT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS / PROFESSIONNELS COMMUNE	ASSOCIATIONS / PROFESSIONNELS / PARTICULIERS HORS COMMUNE
Réunion	Gratuit	31 €	62 €
Chauffage (forfait)	Gratuit	21 €	21 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 022-212203020-20211216-DEL_2021_75-DE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Occupation du domaine public - activité de restauration sur les emplacements suivants :	
Parking de la plage des Haas	5,50 € le m ² / mois
Lieu-dit Le Rougeret	
Camping municipal de la Manchette	
Occupation du domaine public - activité de structure de loisirs sur l'emplacement suivant :	
Le parking du Rougeret	2 € le m ² / mois
Occupation du domaine public (terrasse) - restauration	5,50 € le m ² / mois
Occupation du domaine public à partir de 3 m² - hors restauration	10 € le m ² / an
Occupation du domaine public - marchands ambulants restauration et hors restauration	
20 € / jour (juillet et août)	10 € / jour (le reste de l'année)
Occupation de la cour et du préau de l'école hors période scolaire	100 € / semaine

REDEVANCES DIVERSES

Tennis : location à l'heure d'un court	5,00 €
Tennis : carte d'abonnement annuelle (du 01/01 au 31/12)	30,00 €
Piège à chenilles processionnaires et à papillons	Prix courant
Phéromone pour piège (l'unité)	12,00 €
Photocopie (l'unité) format A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopie (l'unité) format A3 noir et blanc	0,60 €
Photocopie (l'unité) format A4 couleur	0,75 €
Photocopie (l'unité) format A3 couleur	1,50 €
Photocopie recto verso	X 2,
Photocopie (l'unité) tarif associations	Demi-tarif
Plastification de document format A4 uniquement pour les associations	0,50 €
Plastification de document format A3 uniquement pour les associations	0,65 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'appliquer les tarifs communaux précités à partir du 1^{er} janvier 2022.

VOIX POUR : **A L'UNANIMITÉ**

VOIX CONTRE :

ABSTENTION :

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré ces jour, mois, an ci-dessus

Pour le Maire empêché,
Gérard MOLENS, 1^{er} adjoint